Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 029-212900492-20260527-20260504-DE

Délibération

Séance du 27 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à dix-neuf heures, le conseil municipal d'ELLIANT, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence du maire, Nicolas POSTIC.

Présent(e)s : Daniel CAUGANT, Annaïck COTTEN BIANIC, Baptiste GOACHET, Amélie LE SAUX, Yohan LE GUIRRIEC, Catherine TOUZÉ, Loïc COUSTANS, Odile COTTEN, Pascale PICHON, Guénaëlle ANDRO, David LE DEZ, Emeline LE BARON, Olivia LE GOFF, Antonin NIGER, Marie COTTEN, Frédéric CORBEL, Daniel JOUBERT, Sonia LE GALL

Absent(e)s ayant donnés pouvoir :

Fiachra MAC AN TSAOIR a donné pouvoir à Amélie LE SAUX
René LE BARON a donné pouvoir à Emeline LE BARON
Pascal LE SAUX a donné pouvoir à Annaïck COTTEN BIANIC

Absent(e)s sans pouvoir : Adeline CALLIGARO

Est nommé(e) secrétaire de séance : Annaïck COTTEN BIANIC

Date de la convocation : 20 mai 2026

DELIBERATION N° 2026/05/04
OBJET : Règlement du conseil municipal

L'article L. 2121-8 du code général des collectivités territoriales prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Il doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et règlementaires en vigueur. Il constitue une véritable législation interne du conseil municipal.

Vu l'article L. 2121-8 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission finances / personnel / administration générale du 18 mai 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition de règlement intérieur présenté en annexe.

POUR : 22 *CONTRE : 0* *ABSTENTION : 0*

Fait et délibéré en Mairie, le 27 mai 2026,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 29 mai 2026,

Secrétaire de séance,
Annaïck COTTEN BIANIC

Le Maire,
Nicolas POSTIC

MAIRIE D'ELLIANT (Finistère)

MAIRIE D'ELLIANT (Finistère)